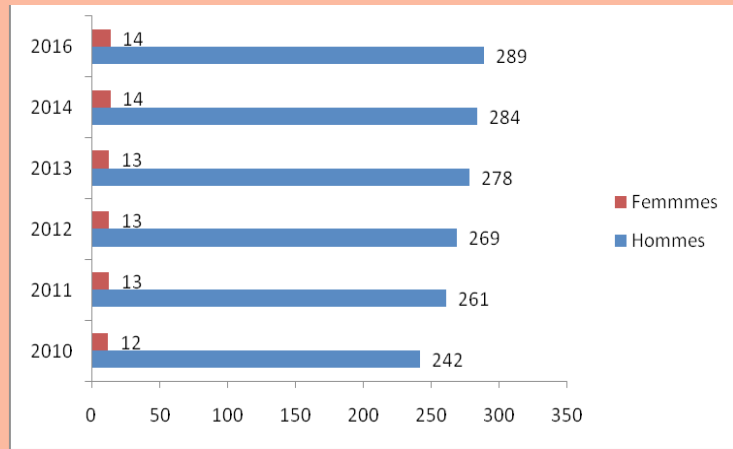


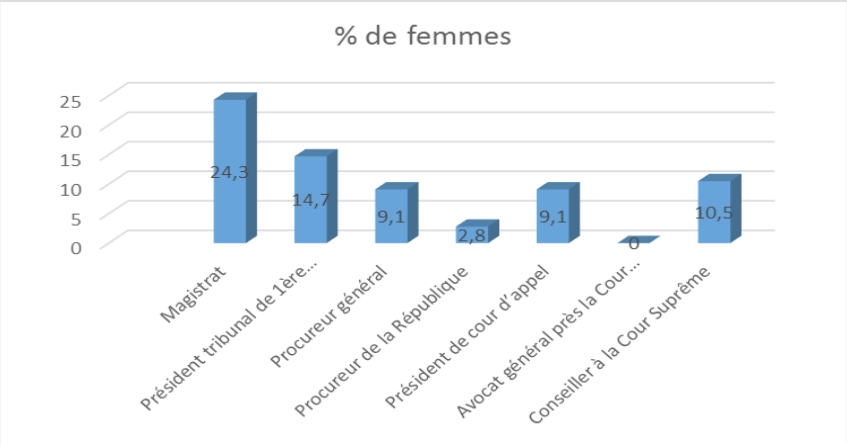
Graphique 2 : Evolution par sexe des présidents des partis politiques de 2010 à mai 2016



Source : Annuaire statistique du MINATD, 2016

5-FEMMES ET POUVOIR JUDICIAIRE

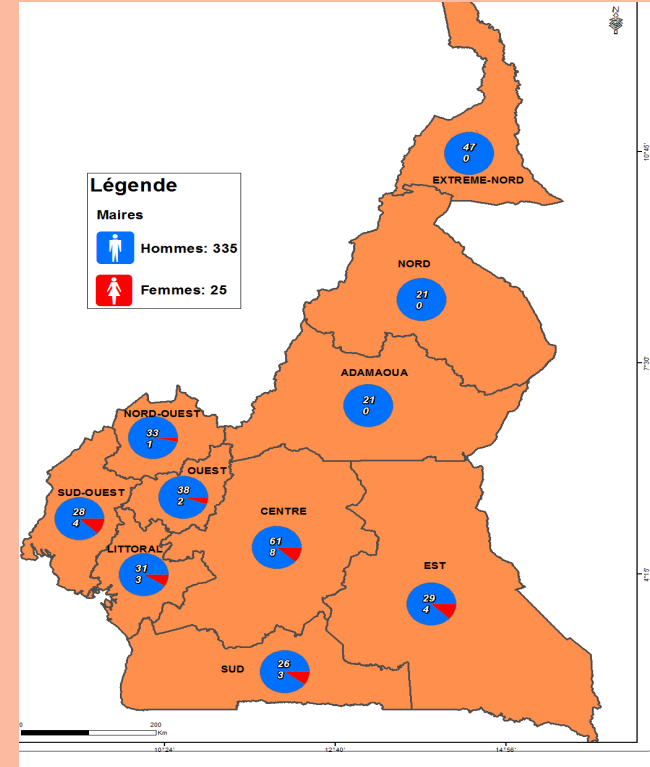
Graphique 3 : Répartition de certains postes de responsabilité au MINJUSTICE en 2010 selon le sexe



Source : Rapport Politique Nationale Genre, MINPROFF, 2010

6- REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS L'EXÉCUTIF COMMUNAL

Carte 1: Répartition des maires par région selon le sexe

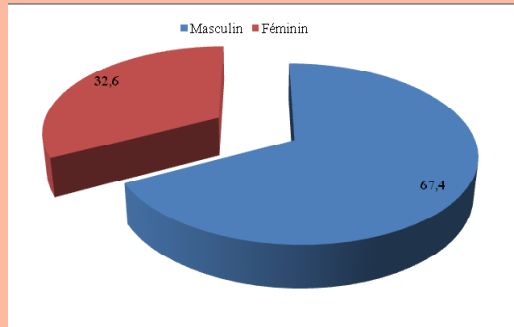


Source : Annuaire statistique du MINATD, 2016

Dans les conseils municipaux, très peu de Camerounaises siègent dans les exécutifs communaux. Sur les 360 maires élus, on ne dénombre que 22 femmes. Nous sommes encore loin des 30% proposés par la 4^{ème} Conférence mondiale de Beijing en 1995 ou de 50% de l'Union Africaine

7- FEMMES ET ENTREPRENEURIAT

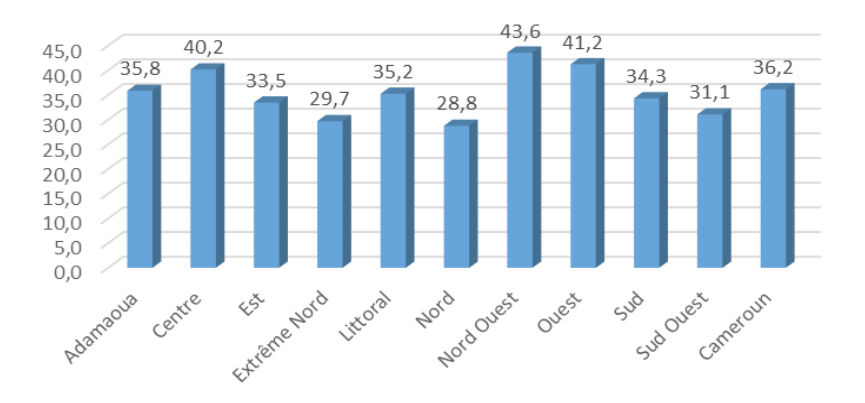
Graphique 4 : Proportion (en %) des chefs d'entreprise par sexe



Source : INS, RGE, 2009

8- FEMMES ET ELECTION

Graphique 5 : Part (%) des femmes inscrites dans les listes électorales au 09 mars 2013 par Région



Source : ELECAM 2013

CONCLUSION

Certes, les résultats des politiques et programmes mis en place en vue de la promotion du leadership féminin restent jusqu'aujourd'hui mitigés au regard de ce qui précède. Cependant, malgré la faible représentativité des femmes aux différentes sphères de décision ou aux fonctions électives, des progrès sont enregistrés au fil du temps. Ce qui paraît important, c'est que les femmes sont présentes dans la quasi-totalité des secteurs et en particulier ceux qui leur étaient traditionnellement fermés comme le commandement. Pour améliorer les progrès enregistrés par rapport aux problèmes d'égalité et de leadership féminin, il est important d'investir sur l'éducation dont l'impact est significatif sur le changement des mentalités. Les mesures les plus efficaces sont celles qui s'appuient sur l'information, la formation et la sensibilisation. En matière de promotion du leadership féminin, les grands défis portent sur la scolarisation de la jeune fille et l'autonomisation de la femme. Il faut arriver à réaliser un équilibre entre filles et garçons dans l'éducation, aussi bien au sein de la famille qu'à l'école. Il faut donner les mêmes chances de développer leurs capacités à tous les enfants. C'est par l'éducation qu'on inscrira cette préparation au leadership dans la durée. Au plan économique, l'indépendance financière des femmes est indispensable pour leur permettre de gagner en confiance et accéder à des postes de responsabilité.

Journée Internationale de la Femme

FEMME, PARTICIPATION POLITIQUE ET PRISE DE DECISION

8 MARS 2018

Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population

Contact: Mfandena-Stade Omnisports, A proximité du Centre Régional des impôts du Centre
Boite postale: 19932 Yaoundé-Cameroun; Téléphone/fax: (237) 222 20 30 71
E-mail: Contact@bucrep.cm; Website: www.bucrep.cm

ABSTRACT

The Central Bureau for the Census and Population Studies’ focus for this year’s celebration of the International World’s Day is on « Women, Participation in Politics and Decision-Making ». This focus on this theme is timely considering the fact that 2018 is an important elective year in Cameroon. Despite the fact that women’s participation in politics and decision-making has been recognized both in Cameroon and internationally as an important measure of women’s status, the under-representation of women in the political and decision-making spheres is still very worrisome. Many obstacles stand in the way of full participation of women in politics and decision making and some of the most obvious obstacles are insufficient public and political party support, insufficient access to technology, entrenched traditional views, lack of confidence, lack of financial means and the fact that it is sometimes physically unsafe for women to be part of the political process. The combination of these and other hindrances has led to the sorry state of female under-representation in Cameroon which is reflected by the following statistics:

- Only 7 women are subdivisional officers out of 360 subdivisional officers
- Only 32.6% of heads of enterprises are women
- Only 10 out of 63 cabinet ministers are women
- None of the 10 regional governors is a woman
- Just 2 out of Cameroon’s 58 senior divisional officers are women
- A very small number of women are mayors (25 out of 360)
- None of the first five personalities of the State is a woman
- A few as 20 out of 100 senators are women
- Just 56 women out of 180 parliamentarians are women

Women make up slightly more than 50% of Cameroon’s population but despite the progress that has been realized, they are largely under-represented in positions of influence. A more even participation of women in politics and the decision-making process has far-reaching benefits and results in better governance practices, bigger economic benefits, greater responsiveness to citizens’ needs, increased cooperation across party lines and a more sustainable solution to conflicts. In order to promote greater women participation in politics and decision-making, more assistance should be accorded to them to overcome traditional and cultural barriers and build their confidence. Women who are role models need to be used to help achieve positive changes in overcoming obstacles to empowerment. A greater participation of women in politics and decision-making is one of the cornerstones of Cameroon’s emergence by 2035.

INTRODUCTION

Au Cameroun, malgré la volonté du Gouvernement marquée par plusieurs mesures et actions entreprises pour réduire les discriminations fondées sur le genre, il existe encore des domaines d’activités dans lesquels les femmes n’ont pas les mêmes chances de promotion que les hommes. En dépit des compétences qu’elles démontrent en tant que leaders et agents du changement, elles continuent à être tenues à l’écart des fonctions supérieures de l’Etat. Dans le domaine du leadership féminin en particuliers, il existe des initiatives pour la promotion des femmes à des postes de responsabilités et de décision stratégiques. C’est ainsi que dans le cadre de sa politique visant la promotion de la femme dans son intégralité, le gouvernement met un accent particulier sur la participation politique des femmes et leur accès aux cercles de décision. Au regard des statistiques disponibles, force est de reconnaître qu’il y a encore du chemin à faire en vue d’améliorer le leadership féminin dans ces domaines. Il faut davantage ouvrir aux femmes l’accès aux hautes fonctions de l’Etat et surtout favoriser leur participation aux processus du développement sociopolitique et socioéconomique du pays.

Les indicateurs sur la participation des femmes aux sphères de décision montrent que l’inégalité demeure accentuée dans les postes de décision. Cette inégalité est davantage observée dans les hautes sphères où le pouvoir politique s’exerce (Gouvernement - Sénat- Parlement). Or, aucune disposition législative ou réglementaire n’interdit ou ne restreint la participation de la femme à la vie politique du pays.

Le droit de voter ou d’être élue est d’ailleurs garanti à la femme par la Constitution. Un quota d’au moins 30% de femmes dans les dispositifs juridiques pour promouvoir l’accession des femmes aux fonctions électives a même été institutionnalisé.

1-FEMMES AU GOUVERNEMENT

La présence des femmes dans le Gouvernement, à l’instar de la plupart

des autres pays africains reste faible. La première femme fait son apparition dans le gouvernement en 1970. Dans le gouvernement actuel, l’on enregistre 10 femmes sur un total de 63 ministres et assimilés. La question de la parité est encore loin d’être une réalité.

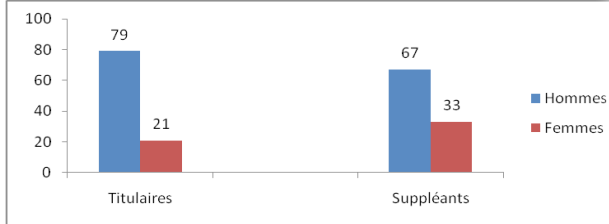
Tableau 1 : Evolution du nombre de femmes ministres ou assimilées au Gouvernement

Gouvernement/Réaménagement ministériel	Total ministres et assimilés	Nombre de femmes	Pourcentage des femmes
Gouvernement du 16/05/1957	15	0	0,0
Gouvernement du 20/02/1958	11	0	0,0
Gouvernement du 18/06/1959	16	0	0,0
Gouvernement du 20/10/1961	19	0	0,0
Gouvernement du 13/01/1962	19	0	0,0
Gouvernement du 12/06/1970	28	1	3,6
Gouvernement du 03/07/1972	26	1	3,8
Gouvernement du 30/06/1975	32	2	6,3
Gouvernement du 02/05/1978	21	2	9,5
Gouvernement du 18/06/1983	34	3	8,8
Gouvernement du 24/08/1985	42	5	11,9
Gouvernement du 04/09/1992	45	1	2,2
Gouvernement du 19/09/1996	43	2	4,7
Gouvernement du 07/12/1997	51	3	5,9
Gouvernement du 08/12/2004	60	6	10,0
Gouvernement du 22/09/2006	60	6	10,0
Gouvernement du 07/09/2007	57	6	10,5
Gouvernement du 30/06/2009	71	6	8,5
Gouvernement du 09/12/2011	63	9	14,2
Gouvernement du 02/10/2015	63	10	15,8

Source : Wapedia – Wiki : Premiers ministres du Cameroun ,

2 - REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES AU SÉNAT

Graphique 1 : Répartition par sexe des membres du sénat



Source : Annuaire statistique du MINATD, 2016

L'on observe une sous-représentativité des femmes au sein de l'exécutif communal qui pourrait s'expliquer entre autre par leur faible présence sur les listes électorales des partis politiques.

3- REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Tableau 2 : Evolution du nombre de femmes députés à l'Assemblée Nationale

Législature	Total Députés	Nombre de femmes	Poucentage de femmes députés	Variation en points de pourcentage par rapport au dernier scrutin
1947-1952 (ARCAM)	50	0	0,0	◀▶ 0,0
1952-1956 (ATCAM)	50	0	0,0	◀▶ 0,0
1956- 1960 (ALCAM)	64	0	0,0	◀▶ 0,0
Législatives du 10 avril 1960	100	1	1,0	▲ +1,0
Législatives Fédérales d'avril 1964	100	1	1,0	◀▶ +0,0
(Assemblée Nationale Fédérale) 1970	50	2	4,0	▲ +3,0
--	--	--	--	-- --
1973-1978	120	7	5,8	▼
1978-1983	120	12	10,0	▲ +4,2
1983-1988	120	17	14,2	▲ +4,2
1988-1992	180	26	14,4	▲ +0,2
1992-1997	180	23	12,8	▼ -1,6
1997-2002	180	10	5,6	▼ -7,2
2002-2007	180	19	10,6	▲ +5,0
2007-2012	180	25	13,9	▲ +3,3
2013-2018	180	56	31,1	▲ +17,2

Source : MINPROF, /INS/UIP

4- FEMMES ET COMMANDEMENT TERRITORIAL

C’est en 2006 que les femmes ont accédé au poste de sous-préfet pour la première fois. Elles sont de plus en plus présentes dans le commandement territorial. Toutefois, leur proportion reste encore très faible pour marquer la spécificité de leur contribution à ce niveau de responsabilité.

Tableau 3: Evolution du nombre de femmes à certains postes de commandement

	2004	2006	2007	2010	2011	2012	2013	2015	2014	2016	2017
Gouverneur	0/10	0/10	0/10	0/10	0/10	0/10	0/10	0/10	0/10	0/10	0/10
Préfet	0/58	0/58	0/58	0/58	0/58	1/58	1/58	1/58	1/58	2/58	2/58
Sous-Préfet	0/323	3/323	2/323	6/360	6/360	7/360	7/360	5/360	5/360	6/360	7/360

Source : Annuaire statistique du MINATD, 2013 ; 2016